

(1)

(N° 6.)

Chambre des Représentants.

SESSION DE 1864-1865.

Budget des recettes et des dépenses pour ordre de l'exercice 1865⁽¹⁾.

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE⁽²⁾, PAR M. DE KERCHOVE.

MESSIEURS,

Le projet de budget des recettes et des dépenses pour ordre de l'exercice de 1865, présenté par le Gouvernement, s'élève à la somme de fr. 44,843,000
Le budget voté pour l'exercice de 1864 s'élevait à . . . fr. 43,467,000
Différence en plus au projet du budget de l'exercice 1865 . fr. 1,378,000

Ce projet de budget a été adopté sans observation par toutes les sections ; il a été également adopté par la section centrale, à l'unanimité de ses membres présents.

Le Rapporteur,
DE KERCHOVE.

Le Président,
MOREAU.

(1) Budget, n° 54 (session extraordinaire de 1864).

(2) La section centrale, présidée par M. MOREAU, était composée de MM. DE RUDDERE DE TE LOKEREN, DE FLORISONE, VAN RENYNGHE, ORBAN, LELIÈVRE et DE KERCHOVE.